

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 6 (1949)

Heft: 3

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

semblement ; elle est effectuée au cours d'un déplacement à base de course et de marches à allures variées. Il faut éviter le surplace pour tenir l'effet hygiénique. Les exercices sont exécutés tour à tour en liberté, individuellement, ou avec un certain ensemble, pour donner le sens du rythme, de l'ordre et de la discipline.

2. — Des exercices de développement musculaire et de souplesse (effets morphologique). Respectant l'alternance et donnant un repos relatif aux grandes fonctions, ils intéressent tout particulièrement la partie centrale du corps et sont effectués de préférence allongé sur le dos, ou sur le ventre ; en position à genoux ou assis, seul, ou avec l'aide d'un partenaire. Selon l'âge et le développement corporel des sujets, on donne la prédominance au travail de musculation ou d'assouplissement.

Au moniteur d'agir avec bon sens et intelligence pour former un corps apte à la pratique sportive.

Si l'on dispose de matériel et si cela s'impose, ce travail peut être suivi ou non d'exercices avec médecine-ball ou avec haltères, massues ou balles de jonglage.

4. Des exercices sportifs à prédominance technique, ayant un caractère de compétition, comprenant trois sports pris dans trois catégories différentes : sports individuels (exemple course), sports collectifs (exemple basket-ball), sport de combat (exemple lutte). L'initiation à la compétition doit s'effectuer durant cette quatrième partie, soit au moyen de relais avec obstacles divers, de jeux préparatoires aux sports collectifs (genre parcours du basketteur, ou du footballeur), ou d'assauts en sports de combat.

5. — Le retour au calme s'effectue par des exercices respiratoires en marchant et, si la fin de la séance n'a pas été assez active après une course d'environ 300 mètres : Marche cadencée, reprise en mains et marche avec chant, si elle n'a pas été faite au début de la séance.

II. — CARACTÉRISTIQUE DE LA SÉANCE D'INITIATION OU D'ENTRAÎNEMENT SPÉCIALISÉ.

Elle s'adresse elle aussi à tous les pratiquants de sports individuels, collectifs, de combat et de plein air.

Sa prédominance peut être technique ou tactique, mais elle peut également avoir un caractère de compétition, d'entraînement.

Son but est :

1. — La recherche de l'automatisme des gestes par la répétition et la correction du mouvement efficace correspondant à la technique classique.

2. — L'habitude de l'effort individuel et collectif, le respect de la règle, de l'esprit du jeu ou du sport.

Avec de jeunes sportifs, c'est-à-dire avant 16 ans, elle se propose surtout leur initiation, c'est-à-dire le perfectionnement de leurs gestes et non l'entraînement physiologique poussé et spécialisé qui est réservé à une sélection de sujets déjà éduqués ou évolués.

PLAN DE LA SÉANCE

1. — Mise en train comprenant une course prolongée suivie de marches variées, agrémentées ou non de mouvements du tronc, des bras et des jambes, visant à échauffer l'organisme, à préparer les muscles, les articulations et les grandes fonctions en vue de la spécialité (sa durée varie entre 6 et 10 minutes).

2. — Perfectionnement technique ou tactique, ou compétition d'entraînement, selon les spécialités et suivant l'âge, l'évolution et la valeur des sportifs.

3. — Retour au calme.

En principe, il n'est étudié qu'une seule spécialité par séance ; toutefois quand le nombre des pratiquants l'exige (cas de l'athlétisme, ou des agrès) il faut prévoir le travail par ateliers ou équipes et l'organiser de telle manière que tour à tour le train inférieur et le train supérieur soient sollicités.

Les éléments techniques et tactiques devant entrer dans la composition de ces séances sont choisis et mis au point dans chaque spécialité par l'éducateur de l'association, selon le plan annuel ou saisonnier pré-établi ; ceci en fonction de l'âge et du degré d'évolution des pratiquants. Toute séance doit être précédée et suivie de commentaires techniques, tactiques et moraux.

Le retour au calme s'effectue (après une course prolongée dans le cas d'un travail sur place) au moyen d'une marche lente et d'exercices respiratoires.

Maurice Baquet.

ÉCHOS ROMANDS

FRIBOURG :

Bilan de l'instruction préparatoire en 1948

Le Bureau cantonal de l'I. P. s'est réuni dernièrement à l'Hôtel de Fribourg, sous la présidence de M. H. Kaltenrieder et en présence de M. G. Macheret, inspecteur fédéral de l'I. P. pour le canton de Fribourg. Dans les tractanda de cette séance figurait entre autres le rapport d'activité de l'Instruction préparatoire en 1948.

Dans toute activité, il est indiqué de faire de temps à autre le point, d'établir un bilan qui fournit les données indispensables à un nouvel exercice et permet de prendre les mesures qu'impose la situation. C'est ainsi que le rapport annuel que présente à ses membres toute institution digne de ce nom ne correspond pas seulement à une tradition, mais bien à une nécessité.

Dans cet ordre d'idées, l'Instruction préparatoire ne saurait faire exception et c'est chaque année un réel plaisir de compiler le rapport copieux, extrêmement détaillé et fort bien présenté, que M. Kaltenrieder, président du Bureau cantonal, établit, en collaboration avec M. Steinauer et Kolly, secrétaires à la Direction militaire, à l'intention de tous ceux qui exercent une activité dans ce domaine.

De l'examen de cette riche documentation, il ressort que les efforts déployés tant par les dirigeants que par les associations sportives et les moniteurs n'ont pas été vains. Qu'on en juge plu-

tôt par la petite statistique suivante : les chiffres entre parenthèses concernent 1947, les premiers chiffres 1948)

Participants aux examens de base : 3486 (3119).

Ont réussi : 2431, soit le 70 % (2060 — 66 %).

Participants aux ex. à option 1906 (1974).

Participants aux cours à option : 431 (665).

Ont obtenu l'insigne cant. : 700 (604).

On peut donc enregistrer avec beaucoup de satisfaction une sensible amélioration soit dans la participation aux examens de base, soit dans la proportion des jeunes gens qui ont réussi les épreuves.

Il est intéressant de relever que ces 3486 participants aux examens représentent les 2 tiers de notre jeunesse en âge d'I. P. C'est là un résultat remarquable montrant que la majorité de la jeunesse post-scolaire exerce une certaine activité sportive.

Le recul constaté au sujet de la participation aux examens et cours à option s'explique par le fait que les mauvaises conditions d'enneigement de l'année dernière n'ont pas permis l'organisation de cours et examens de ski.

On constate encore avec plaisir que la qualité du travail présenté aux examens s'est traduite par une forte augmentation des jeunes gens ayant droit à l'insigne cantonal. En effet, 1011 élèves (au lieu de 700 auraient reçu cette distinction s'ils avaient rempli la seconde condition consistant en un examen à option (marche, ski, etc.)

Il est vraiment regrettable que plus de 300 jeunes gens aient été privés de l'insigne pour n'avoir pas accompli le petit effort supplémentaire que représente une marche de 25 km. Aussi les moniteurs sont-ils instamment priés de donner à chacun la possibilité de réaliser une condition si facile en organisant dans le rayon de leur activité une excursion alliant à l'épreuve de marche le réconfort d'une saine journée de plein air.

La participation aux courses d'orientation cantonales ou régionales est également en progrès. Il est cependant à souhaiter que cette activité particulièrement éducative soit encore développée dans le cadre des districts.

Les camps de ski organisés au Lac Noir par le Bureau cantonal ont connu le succès habituel et réuni 262 participants. Ils ont permis de renouer des contacts précieux avec divers établissements d'instruction. Que de futurs prêtres, magistrats, éducateurs acquis à l'Instruction préparatoire. On ne saurait mieux jalonner la route de l'avenir.

De toute façon, on peut dire que le bilan de 1948 boucle par un bénéfice qui réjouira grandement tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de nos jeunes, ce qui permet à M. Kaltenrieder de terminer son remarquable rapport en ces termes :

« Si notre activité a été couronnée de succès, c'est en premier lieu à l'influence de M. le Conseiller d'Etat Corboz, Directeur militaire, que nous le devons, car ce magistrat ne cesse de vouer un appui bienveillant et un constant intérêt au développement de l'Instruction préparatoire dans notre canton.

Enfin, ce nous est un agréable devoir de remercier une fois de plus nos collaborateurs proches ou lointains, et en particulier tous les moniteurs pour la conception élevée qu'ils ont de leur tâche. Puisse, grâce à leur généreux et dévoué concours, l'Instruction préparatoire se mettre toujours plus au service de notre jeunesse et du Pays lui-même ».

L. B.

VALAIS

Gymnastique et sports

Instruction préparatoire.

Grâce aux efforts conjugués de l'Office cantonal de l'Instruction préparatoire et des organes techniques dont ce service dispose pour accomplir sa tâche, les derniers résultats de l'enseignement préparatoire de la gymnastique et des sports sont, une fois de plus, fort encourageants pour les promoteurs de l'éducation physique post-scolaire. Le bilan de l'année 1948 est surtout favorable pour l'instruction de base, comme le lecteur peut s'en rendre compte par l'examen du tableau suivant :

1. L. Biffiger, Naters.	424	351	303
2. F. Schmid, Ausserberg	301	278	217
3. K. Sever, Sion-Loèche	311	274	269
4. H. Ebenegger, Sierre	442	322	252
5. A. Siggen, Conthey	741	530	491
6. J. Landry, Vernayaz			
F. Perraudin, Bagnes	315	274	217
7. F. Vernay, Massongex	245	181	169
8. E. Genoud, Monthey	188	156	135

Totaux 2.967 2.366 2.053

Le nombre des jeunes gens ayant subi avec succès l'examen final a atteint 88,1 % (83,4 en 1947), ce qui témoigne du sérieux du travail des moniteurs et classe le Valais parmi les cantons modèles dans le domaine de l'I.P. Ce qui est réjouissant, c'est de constater que tous nos établissements d'instruction (Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Saint-Maurice) participent au mouvement, et cela parfois avec des effectifs qui font honneur aux instructeurs. Mais il est des sections de gymnastique, des clubs de football, des organisations de jeunesse et des groupements autonomes qui méritent également des éloges pour l'activité déployée dans le cadre de l'I.P.

Dans cet ordre d'idées, il faut citer, à titre d'exemples, parmi les sections de la plaine : Glis-J.C., effectif à l'examen 32, Naters-S.F.G. (32), Eyholz-Autonomie (31), Viège-J.C. (55), Gampel-S.F.G. (34), La Souste-S.F.G. (43), Grône-A.S.F.A. (32), Bramois-S.F.G. (41), Monthey-S.F.G. (55), etc...

Et voici encore d'autres sections modèles : Ausserberg-J.C. (34), Eischoll-Autonomie (23), Isérables-Autonomie (25), Saint-Martin-Autonomie (15), Versegères-Autonomie (25), etc...

Cette énumération prouve que l'I.P. est réalisable dans n'importe quelle commune du canton, aussi bien en plaine qu'en montagne, et que l'enseignement peut être donné avec succès partout où l'on dispose d'un moniteur qualifié.

Les cours à option (ski, excursions, natation, etc...) accessibles aux jeunes gens ayant reçu une formation de base suffisante, ont réuni, approximativement, le même nombre d'adolescents qu'en 1947, ceci en dépit des conditions défavorables (manque de neige). Dans ces cours, 1.525 jeunes gens ont été initiés à l'une ou à l'autre des disciplines sportives constituant le programme complémentaire de l'I.P. Par ailleurs, quelques centaines de « recrues » du sport ont pris part aux concours organisés par la Commission nationale d'athlétisme léger et ont renforcé d'une manière notable la participation du Valais à cette importante compétition. La distinction, prévue pour les élèves ayant suivi les cours de base avec succès pendant trois années, a été décernée à 195 d'entre eux. Avec la mention délivrée lors des opérations du

recrutement aux conscrits s'étant distingués aux examens d'aptitudes physiques, l'insigne de l'I.P. rappellera aux bénéficiaires les premières performances sportives qui ont marqué leur adolescence.

On note donc avec plaisir que, malgré les conditions difficiles, l'instruction préparatoire post-scolaire évolue d'une façon satisfaisante chez nous. Certes, il reste encore beaucoup à faire pour gagner à la cause toute la jeunesse valaisanne. Mais les résultats de la campagne 1948 sont probants. Ils ne peuvent qu'inciter les organes dirigeants de l'I.P. à persévérer dans l'action entreprise pour diffuser les multiples avantages de l'éducation physique. Ces organes sont d'autant plus résolus à poursuivre leurs efforts que ceux-ci s'avèrent de plus en plus profitables à tous les secteurs du sport valaisan, dont l'essor est remarquable. C'est là aussi, n'est-il pas vrai, un moyen de contribuer au rayonnement de notre canton sur le plan national.

P. MORAND,

Président de la Commission cantonale de l'E.P.G.S.

NEUCHÂTEL :

Une épreuve qui chaque année prend toujours plus d'ampleur, c'est le cross neuchâtelois à l'aveuglette qui se déroulera en 1949, le dimanche 8 mai déjà.

Cette manifestation originale et captivante est réservée à tous ceux qui trouvent du plaisir à courir à travers champs et bois à l'aide d'une carte et d'une boussole et qui tentent joyeusement cette expérience tout en affirmant leur vitalité sportive.

Afin que chacun puisse lutter selon ses forces et avec des concurrents de même âge, les catégories suivantes sont prévues :

Cat. A. — 4 jeunes gens de 15 à 20 ans parcours : 7 km. env.

Cat. B. — Un chef I. P. de plus de 20 ans et 3 jeunes de 15 à 20 ans parcours : 8 km. 500 env.

Cat. C. — 4 équipiers d'âges indifférents mais minimum 18 ans parcours : 10 km. env.

Cat. D. — 4 jeunes gens de 14 à 16 ans parcours : 5 km. env.

Formez dès maintenant votre équipe, entraînez-vous et surtout envoyez votre inscription avant le 1er mai prochain, à l'Office cantonal d'éducation physique, Château, Neuchâtel. OCEP.

L'activité de l'E. P. dans le canton de Neuchâtel en 1948

La note optimiste et la confiance en l'avenir manifestées dans nos conclusions sur la marche de l'éducation physique en 1947 se sont heureusement confirmées au cours de l'exercice 1948. Dans tous les domaines, les résultats acquis marquent, en effet, un nouveau pas en avant et c'est avec une très grande satisfaction que nous clôturons cette nouvelle année d'activité. Nous n'ignorons certes pas que nous avons encore un long et difficile chemin à parcourir pour atteindre notre but, c'est-à-dire intéresser toute la jeunesse neuchâteloise à notre mouvement; mais l'augmentation constante et progressive des effectifs nous autorise à penser que nous sommes sur la bonne voie.

OFFICE CANTONAL

L'heureux développement de l'E.P. entraîne automatiquement une augmentation sensible du travail de l'Office chargé de l'application des prescriptions

fédérales et cantonales en la matière. Nous nous plaçons à relever à ce propos les excellentes relations que nous entretenons avec toutes les associations, les groupements et les moniteurs de gymnastique et de sport, ainsi que les rapports très cordiaux que nous avons fréquemment avec l'École fédérale de gymnastique et de sport, à Macolin.

PROPAGANDE

Comme prévu, la belle affiche romande de M. André Rosselet a pu être distribuée, dès le printemps, aux associations et groupements de gymnastique et de sport, aux directions des écoles supérieures et à diverses institutions s'intéressant au développement physique de la jeunesse. Nous pensons que cette heureuse propagande publicitaire n'est pas étrangère aux excellents résultats obtenus.

La création d'un insigne cantonal ayant rencontré un accueil enthousiaste parmi la jeunesse. La Commission cantonale a décidé de faire frapper trois insignes du même modèle, mais : en bronze pour les jeunes de 15 ans, en argent pour les jeunes de 16 et 17 ans, en or pour les jeunes de 18 et 19 ans.

Ainsi, un garçon qui se présente régulièrement aux examens de l'E.P. peut obtenir successivement les trois insignes, ce qui constitue un stimulant très efficace. Pour donner à cet insigne toute la valeur qu'il mérite, un barème cantonal a été établi; la distinction n'est remise qu'aux jeunes gens qui totalisent, aux examens de base, 15 points de plus que ceux fixés par les normes fédérales pour la réussite de l'examen.

D'autre part, des contacts, aussi fréquents que possible, ont été pris directement avec les sociétés, groupements sportifs et autorités scolaires, en vue d'intensifier le mouvement de l'E.P. dans tous les milieux; de bons résultats furent ainsi obtenus. L'effort devra encore être entrepris auprès de la presse, qui ne semble pas comprendre la grande valeur et les intéressantes possibilités de l'éducation physique post-scolaire pratiquée selon les nouvelles prescriptions fédérales; nous remercions les journalistes au début de l'année 1949.

GROUPEMENTS

Nous comptons actuellement 65 sociétés ou groupements (47 en 1947) qui s'intéressent à l'éducation physique post-scolaire, soit en organisant des cours de base ou à option, soit en présentant simplement des jeunes gens aux examens. Une sérieuse propagande devra être faite pour augmenter sensiblement ce chiffre au cours des années futures.

VAUD

Le cross vaudois à l'aveuglette

Le cross vaudois à l'aveuglette se dispute pour la 6ème fois dimanche 27 mars que part dans le canton. Comme chaque année, groupera les centaines de jeunes gens qui s'y manifestent traditionnellement à travers prés et taillis.

Point n'est besoin de présenter à nouveau cette manifestation. Les jeunes de chez nous la connaissent à présent et l'apprécient, puisqu'ils sont venaient d'année en année plus enthousiastes, grossir le nombre des équipes participantes.

Nous voudrions que cette année vous tous, jeunes gens de 15 à 20 ans qui avez envie de passer un beau dimanche, preniez part à cette compétition : la joie d'une course à travers champs bois, en équipe, un culte présidé par notre ami le directeur cantonal de la jeunesse, un joyeux repas

commun, n'y a-t-il pas là de quoi vous tenter ? Rappelons que l'impossibilité où se trouvent les organisateurs de dévoiler à l'avance la région où se déroule la course exclut la participation du public. Toutefois, les personnes qui désireraient suivre cette passionnante épreuve y sont cordialement invitées. Il suffit qu'elles se trouvent le dimanche matin devant l'entrée Est de la Gare de Lausanne, à 8 h. 15 où a lieu le rassemblement des concurrents. Elles seront alors transportées sur le lieu de la course.

Deux challenges sont en compétition, détenus actuellement par « La Flèche I. P. Coffrane » et par la section S. F. G. de Bussigny s/Morges. Un challenge pour catégorie « scolaire » sera remis en jeu ; l'équipe du Gymnase scientifique de Lausanne l'ayant remporté définitivement l'année dernière.

Rappelons ici que les équipes de 4 concurrents en âge I. P. ou ayant un chef plus âgé peuvent s'inscrire jusqu'au 20 mars à l'Office cantonal d'éducation physique post-scolaire, Cité-derrière 18, Lausanne.

TABLEAU DES COURS D'ÉTÉ 1949

14	18-23.4	6	Cours féd. de mon. p. exercices en plein air.	fr. et al.	50
16	25-30.4	6	Cours féd. de mon. instr. de base I. . .	français	50
17	29.4-1.5	3	Cours féd. de mon. d'assoc. et instituteurs et cours de rép. de mon. pour l'enseignement de base (canton de Neuchâtel) . . .	français	70
19	9-14.5	6	Cours féd. de mon. instr. de base I. . .	français	50

20	16-21.5	6	Cours féd. de mon. d'excursions à pied et à bicyclette	fr. et al.	50
22	6-11.6	6	Cours féd. de mon. instructeur de base I (Ec. normales de Fribourg et Sion). . .	fr. et al.	80
23	13-18.6	6	Cours féd. de mon. instruct. de base II. .	fr. et al.	60
24	20 25.6	6	Cours féd. de mon. instruct. de base I. .	français	50
26a	1-3.7	3	Cours de cadre pour instructeurs des cours féd. d'alpinisme (E.F. G.S.).	français	—
26	4-16.7	13	Cours féd. de mon. pour l'instruct. alpine	français	20
27	4-9.7	6	Cours féd. de mon. pour ecclésiastiques .	fr. et al.	60
29	18-23.7	6	Cours féd. de mon. p. instituteurs et chefs d'entraînement . . .	fr. et al.	50
30	25-30.7	6	Cours féd. de mon. de natation et instr. de base.	français	40
31	1-6.8	6	Cours féd. de mon. pour instruct. de base pour étudiants. .	fr. et al.	50
32	8-13.8	6	Cours féd. de mon. pour directeurs et instituteurs des écoles de perfectionnement professionnelles	fr. et al.	50
35	18-30.7	13	Cours pour candidats au dipl. féd. No 1 de maître de gymn. et de sports	fr. et al.	40

LA GYMNASTIQUE SUÉDOISE MODERNE ET SES DIVERSES APPLICATIONS

Per-Henrik Ling désirait ardemment, n'était-ce même pas son unique but, développer la gymnastique de manière qu'elle ne soit pas l'apanage d'un nombre limité d'individus doués, mais, au contraire, de sorte que son système touche la population tout entière, que son œuvre devienne la propriété du peuple suédois. C'est tout particulièrement au cours de ces dix dernières années et à l'aide du slogan « La gymnastique pour tous » que plusieurs institutions prirent corps, ayant comme but la vulgarisation de la gymnastique dans toutes les couches de la population. Ce vaste mouvement qui, malgré la guerre, n'a fait que s'accroître durant ces trois dernières années, semble vouloir atteindre son but dans un avenir très rapproché et, en même temps, celui du créateur de la gymnastique suédoise.

DANS LES ÉCOLES

Déjà, et surtout à l'école, où la gymnastique n'est pas considérée comme une branche secondaire, mais où il s'agit bien d'une véritable éducation physique et morale, les jeunes sont très vite initiés et instruits dans ce sens, grâce à d'heureux moyens pédagogiques. A l'école, me disait encore récemment un maître d'éducation physique, *notre but est de nos jeunes aient une bonne tenue et, j'insiste surtout spécialement en spécifiant, une bonne tenue*

aussi bien physique que morale. Tout est donc mis en oeuvre pour intéresser la jeunesse : la création d'insignes sportifs et de gymnastique a été un des plus puissants moyens, qui a tout de suite atteint le but qu'il s'était fixé, donner de l'émulation. La Fédération suédoise de gymnastique a fait, de son côté, au cours de ces quinze dernières années, un gros effort de vulgarisation de cette branche, en organisant des camps de gymnastique populaires pour les écoliers et pour ceux qui avaient terminé leurs classes, cette période précédant la majorité étant précisément délicate dans l'éducation de la jeunesse.

LA GYMNASTIQUE SUÉDOISE VÉRITABLE OEUVRE D'HYGIÈNE SOCIALE

Ce qui m'a très vivement intéressé en Suède, c'est la multitude des mouvements gymniques, qui tous poursuivent le même but : rendre le peuple fort et sain. Certaines institutions ont tout spécialement retenu mon attention, dont voici les plus importantes :

CONTROLE MÉDICO-SPORTIF

Afin d'éviter les erreurs et les accidents parmi les nombreux adhérents à ces différentes sociétés gymniques et sportives touchant des individus de toutes classes et de tous âges, il s'est révélé abso-